



# CONSEIL D'ECOLE ELEMENTAIRE

Ernest Renan – le 18 octobre 2022 à 18h00

## Participants :

### Pour la mairie :

- **Mme Fommarty** - Adjoint au Maire délégué aux Affaires scolaires et aux Centres de loisirs
- **Mme Marquis** - Responsable adjointe aux Affaires scolaires

### Pour les associations de parents d'élèves :

- **FCPE Renan Demain** – 3 représentants présents
- **APELGC** – 10 représentants présents

### Pour l'école Ernest Renan Elémentaire :

- **Mme Manfroy** – Directrice de l'établissement
- **Tous les enseignants** sont présents sauf 2 : Mmes TALEB (CE2A) et MICHEL (CM1B) sont excusées car souffrantes.

CPA : Mme AUPETIT	CPB : M. HERR	CP/CE1 : Mme BRAMONT
CE1A : M. VIRLOUVET	CE1B : Mme RAMIS	CE1C : Mme BOSTETTER
CE2A : /	CE2B : Mme GUTHMANN	CE2C : Mme DAIN
CM1A : Mme BONNEFOND	CM1B : /	CM1C : M. L'HELGUEN
CM2A : Mme TOUS	CM2B : Mme BERTRO	CM2C : Mme THEIL VERIN

- **Madame BEGUIVEN**, remplaçante attitrée de l'école est aussi présente. En cas d'absence d'un enseignant, si elle n'est pas en remplacement dans un autre établissement, elle prendra en charge la classe de l'enseignant absent.

## 1/ La vie de l'école

### Présentation de l'équipe enseignante

Tour de table réalisé en séance

### Effectifs

360 élèves versus 400 l'année dernière. Certaines classes sont plus confortables.

- CP : 21 et 22 élèves
- CP/CE1 : 20 élèves
- CE1 : 24, 23 et 22 élèves
- CE2 : 26, 27 et 26 élèves
- CM1 : 23, 24 et 23 élèves
- CM2 : 27, 26 et 26 élèves

Cette année, l'école accueille plusieurs enfants de familles étrangères qui ne parlaient pas français à la rentrée : 2 familles d'Ukraine, 1 d'Algérie et 1 du Liban.

## Elections des représentants des parents d'élèves

Elles se sont déroulées le 7 octobre 2022, exclusivement par correspondance. Le taux de participation est de 51,79% versus 34,4% l'année dernière.

Sur les 275 suffrages exprimés, 62 bulletins pour la FCPE et 213 pour l'APELGC, soit 3 sièges pour la FCPE et 12 pour l'APELGC.

## Le règlement intérieur

Il avait déjà été largement retravaillé l'année dernière. Il est relu et amendé en séance. Voici les points modifiés :

- Sorties d'école : si un enfant non inscrit au goûter/étude est toujours devant l'école à 16h40, il est inscrit automatiquement au goûter/étude et ne pourra ressortir qu'à partir de 18h00 (17h00 le vendredi). De même, si un enfant non inscrit à la cantine est toujours devant l'école à 11h40, il est inscrit automatiquement à la cantine et pourra ressortir qu'à partir de 16h30. Ces prestations seront automatiquement facturées.

Les personnes qui appellent pour aviser d'un léger retard pourront reprendre leurs enfants jusqu'à 11h40 et 16h40, après les portes seront fermées et les enfants inscrits à la cantine ou au goûter/étude.

Enfin, les modifications d'inscription le jour même ne seront prises en compte uniquement s'il y a une trace écrite des parents (mot dans le carnet de liaison). L'information orale de l'enfant ne sera pas prise en compte. Ces modifications permettront à l'enfant de sortir de l'école mais ne changera pas l'inscription au niveau de la mairie et la facturation s'appliquera.

Il est de nouveau rappelé que les parents doivent préciser à leur enfant qu'il ne doit pas quitter l'école (sortir de la zone délimitée par les barrières) tant qu'il ne voit pas la personne qui doit le récupérer.

- Horaires de l'école : il est rappelé que les sorties pendant les heures de classe doivent se limiter aux enfants qui sortent pour des raisons de suivi médicales motivées par le médecin. Les besoins d'autres rendez-vous type administratifs/ponctuels ne peuvent pas justifier de sorties en dehors des heures officielles de l'école (par demi-journée).

- Tenue vestimentaire : il est ajouté au règlement intérieur que les « croq top » (t-shirts ne couvrant pas le ventre) et les tongs sont interdits ainsi que les bijoux trop « imposants ».

## Les APC

Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont proposées de 11h35 à 12h05, par les enseignants par petits groupes de 4/5 enfants.

## Les intervenants : le sport et la musique

Un intervenant Sport interviendra dans toutes les classes pendant 1 ou plusieurs périodes.

Escrime : les CP et CE1 auront 1 période.

Piscine : les CP et la classe de CP/CE1 auront toute l'année et les autres classes 1 semestre.

Musique : les classes ont 45min à 1H d'intervention avec Mélanie

## Le périscolaire

Les informations ont été transmises par M. Vincent à Mme Manfroy

L'équipe d'animateurs est au complet.

Garderie matin : environ 20 enfants

Pause méridienne : environ 300 enfants répartis par classe. Les classes vont pouvoir faire des ateliers.

Etude : environ 150 enfants les lundi et jeudi, 130 le mardi (soit 7 à 8 classes d'étude)

Garderie du soir : environ 100 élèves à la garderie du soir (seuls 50 à 70 qui restent vraiment, les autres sont repris très vite).

Vendredi soir : 120 à 160 enfants, avec une zone d'activité pour faire des jeux.

Les navettes (en bus ou pédestre) : environ 30 enfants le mardi soir, 20 le jeudi, 210 le mercredi matin et 170 le mercredi après-midi.

Un projet audio-visuel est en cours avec des scénettes jouées par les enfants pour apprendre à mieux vivre ensemble à l'école.

## 2/ Les projets pédagogiques :

### Le projet d'école

Il a été défini en 2021-2022 pour 4 ans. Voici les principaux axes :

- La maîtrise du langage. Les CE1 vont travailler les joggings d'écriture, l'objectif est de les motiver à écrire régulièrement. Cela pourra être prolongé sur différents niveaux mais c'est en cours de réflexion.
- L'aide aux enfants en difficulté : apprentissage / comportement / la mémorisation
- L'amélioration du climat scolaire
- La journée sans cartable, pour fédérer les enfants
- Attention particulière sur le harcèlement (dans toutes ces formes) via une intervention annuelle d'un agent de police pour les CM2 (harcèlement et réseaux sociaux)
- Ciné-école
- Histoire : apprentissage dès le CP et non seulement au cycle 3
- Etablir un lien étroit avec le collège (sciences et espagnol au collège)

### Le thème de l'année : les îles

Travaillé différemment selon les niveaux et les classes, mais il reste le fil conducteur de l'année.

### Réservations / Sorties

Spectacle HistoRock au théâtre a été offert par la mairie fin septembre pour les CM2

Ciné-école pour toutes les classes :

- CP / CE1 et CE2: Le chant de la mer (7 novembre), Shawn le mouton (6 janvier)
- CM1 et CM2 : Le géant de fer (1er décembre), L'ours (6 mars)

Spectacle sur l'histoire du jazz, le 28 novembre, à la médiathèque pour les CE1-CE2-CM1 (incluant la classe de CP/CE1)

Accueil à l'Assemblée nationale par M. Juvin le 18 octobre pour les CM2C et les CM2B en ½ classe. Le reste des CM2B et les CM2A iront au 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Ateliers des lumières le 9 décembre pour les CE2

D'autres réservations sont à l'étude par les enseignants.

Les 12 et 13 juin sont réservés au théâtre pour les spectacles de fin d'année pour toutes les classes

Journée sans cartable le 22 juin

Les classes transplantées :

- Houlgate : CPB, CP/CE1 du 17 au 21 avril 2023
- Houlgate : CE1A, CE1B du 22 au 26 mai 2023
- Classe patrimoine avec Cap Monde sur les corsaires près de Saint-Malo : les 3 classes de CM1 du 3 au 7 avril 2023

## 3/ Sécurité et santé :

### Le protocole sanitaire

A ce jour, nous sommes toujours au niveau « Socle » depuis la rentrée, il n'y a pas de restriction applicable.

En cas de cas Covid positif, l'enfant doit s'isoler selon le protocole en cours (5 jours si pas de signe et test négatif ou 7 jours). L'école invite les familles des enfants de la classe à réaliser un test.

### Exercice d'évacuation incendie et PPMS

3 octobre : Evacuation en moins de 3 min et dans le calme selon les exigences du protocole

Le PPMS (mise en sûreté intrusion) est prévu le 10 novembre

### Médecine scolaire

1 médecin est nommé sur le secteur.

L'infirmière scolaire est toujours présente et interviendra sur :

Le dépistage des CP (vue, audition, poids, taille). Les parents sont informés de ce dépistage et le carnet de santé doit être apporté par l'enfant (les parents n'ont pas besoin d'être présents).

La puberté et porter secours pour les CM2

L'a santé buccodentaire en CM1

#### 4/ La coopérative scolaire

La Coopérative permet de financer les projets de la classe et l'école (livres, petits matériels, intervenants, tout ou partie des spectacles, la journée sans cartable...). En début d'année il y avait 5 325€. Un appel aux dons est en cours.

Les prochains conseils d'école auront lieu les lundi 6 février et jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023